



Trusted Quality Fall Protection

INSTRUCTION MANUAL

ANSI Z359.14 Class B
ANSI A10.32
CSA Z259.2.2-98 Type 2

OSHA

Ce manuel est conforme aux directives du fabricant comme requis par les normes suivantes et doit être utilisé dans le cadre d'un programme de formation des employés comme prescrit par l'OSHA :

Rebel™

REBEL^{MC} CAAR de la série câble

AVERTISSEMENT : ce produit fait partie d'un système antichute personnel¹. L'utilisateur doit lire et respecter les instructions du fabricant relatives à chaque composant et à chaque partie du système. Ces instructions doivent être transmises à l'utilisateur de ce matériel. Avant d'utiliser cet équipement, l'utilisateur doit lire et comprendre les présentes instructions ou demander des explications. Les instructions du fabricant doivent être respectées pour une utilisation et un entretien appropriés de ce produit. Toute altération ou utilisation inappropriée de ce produit ou tout non-respect des instructions peut entraîner des blessures graves, voire la mort.

IMPORTANT: pour toute question relative à l'utilisation, à l'entretien ou à la compatibilité de cet équipement avec votre usage, communiquez avec Capital Safety.

IMPORTANT: conservez les renseignements d'identification du produit (sur l'étiquette d'identification) dans le journal de vérification et d'entretien fourni dans ce guide.

DESCRIPTION

Les cordes d'assurance auto-rétractables (CAAR) Rebel de la série câble comprennent une ligne de vie à rappel automatique enroulée par le centre (câble) qui se verrouille automatiquement au début d'une chute afin de l'arrêter, mais tirent et rétractent la corde d'assurance en présence d'un mouvement normal de l'utilisateur raccordé.

APPLICATIONS

Les CAAR font partie d'un système antichute personnel (PFAS) nécessitant le maintien de la mobilité du travailleur et une protection antichute (p. ex., travaux d'inspection, construction générale, travaux d'entretien, production pétrolière, travail en espace confiné, etc.).

FORMATION

Ce dispositif doit être utilisé par des personnes formées à sa mise en place et à son utilisation. L'utilisateur est tenu de se familiariser avec les instructions et de suivre une formation pour entretenir et utiliser correctement cet équipement. L'utilisateur doit également connaître les caractéristiques de fonctionnement, les limites d'utilisation et les conséquences d'un usage inapproprié.

NORMES

Pour de plus amples renseignements concernant les systèmes antichutes personnels, se reporter aux exigences locales, étatiques et fédérales (OSHA) régissant la sécurité au travail. Consulter les normes nationales sur la protection antichute :

ANSI	Z359.14	Exigences de sécurité pour les cordes d'assurance auto-rétractables les systèmes, les sous-systèmes et les composants antichutes personnels
ANSI	A10.32	Technique anti-chute - American National Standard for Construction and Demolition Operations
CSA	Z259.2.2-98	Dispositifs auto-rétractables pour systèmes antichutes personnels

LIMITES ET EXIGENCES

Prenez toujours en compte les données suivantes lors de l'utilisation d'une CAAR Rebel :

Capacité & Force/Distance d'arrêt maximum :

	ANSI Z359	OSHA	CSA
Capacité* (1 personne)	310 lbs (141 kg)	420 lbs (191 kg)	310 lbs (141 kg)
Force d'arrêt maximum	1,350 lbs (6.0 kN)	1,800 lbs (8.0 kN)	1,350 lbs (6.0 kN)
Force d'arrêt moyenne	900 lbs (4.0 kN)	—	—
Distance d'arrêt maximum	42 in (1.1 m)	42 in (1.1 m)	54 in (1.4 m)

* Poids combiné (personne, vêtements, outils, etc.)

Ancrage : sélectionnez un point d'ancrage rigide qui répond aux exigences de résistance des systèmes antichute et de sauvetage. Selon la norme ANSI Z359.1, les ancrages sélectionnés doivent pouvoir résister à des charges statiques exercées dans les directions autorisées par le système d'au moins :

Ancrages non certifiés :	22,2 kN (5 000 lb)
Ancrages certifiés :	deux fois la force d'arrêt maximale

REMARQUE : lorsque plusieurs systèmes de sauvetage sont amarrés à un ancrage, les forces indiquées aux points ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes amarrés.

PLAN DE SAUVETAGE : avant d'utiliser cet équipement, l'employeur doit avoir un plan de sauvetage et les moyens à portée de main pour les mettre en œuvre et communiquer ce plan aux utilisateurs, aux personnes autorisées et aux sauveteurs.

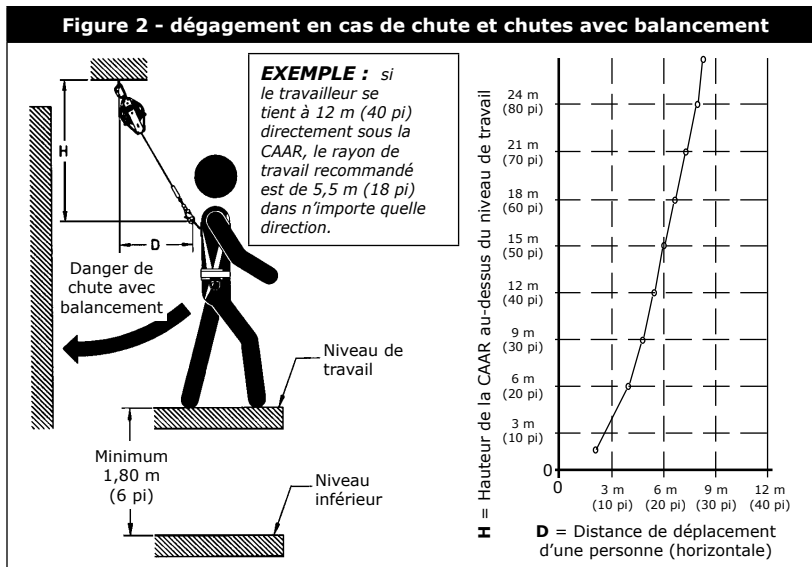
VITESSE DE BLOCAGE : les situations sans trajectoire de chute non obstruée doivent être évitées. Lorsqu'une personne travaille dans un espace réduit ou étroit, il est possible qu'en cas de chute, le corps ne puisse pas atteindre une vitesse suffisante pour que la CAAR se bloque. De même, il est possible qu'une personne travaillant sur un matériau instable (p. ex., sable ou grain) ne puisse pas chuter à une vitesse suffisante pour bloquer la CAAR. Une trajectoire de chute non obstruée est nécessaire pour que la CAAR se bloque normalement.

CHUTE LIBRE : lorsqu'elles sont correctement utilisées, les CAAR limitent les chutes libres à une distance de 61 cm (2 pi) conformément à l'homologation de l'OSHA. Pour éviter toute augmentation de la distance de chute, ne travaillez pas au-dessus du niveau du point d'ancrage. Évitez de travailler dans les endroits où la corde d'assurance risque de se croiser ou se mêler avec la corde d'un autre ouvrier. Ne permettez pas à la corde d'assurance de passer sous des bras ou entre des jambes. Il ne faut jamais placer de pince, faire des nœuds ou empêcher d'une manière ou d'une autre la corde de se rétracter. Évitez tout relâchement de tension de la corde. Ne rallongez pas la corde d'assurance auto-rétractable en la fixant à une autre corde ou autre composant sans consulter Capital Safety.

1 SYSTÈME ANTICHUTE PERSONNEL : ensemble de composants et de sous-systèmes utilisé pour arrêter une personne tombant en chute libre.



DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE : assurez-vous que le dégagement en cas de chute est suffisant pour éviter tout contact avec un objet. Il est recommandé d'avoir un minimum de 1,80 m (6 pi) du niveau de travail jusqu'au niveau inférieur ou obstacle le plus proche lorsque vous reliez une CAAR à un point d'ancrage fixe. Référez-vous aux instructions du fabricant de la corde d'assurance horizontale afin de vous conformer aux exigences en matière de dégagement de chute lorsque vous reliez une CAAR à une corde d'assurance horizontale. Un composant amortissant la chute peut parfois être ajouté pour offrir une meilleure protection à l'ouvrier. Dans ce cas, la compatibilité et la distance de chute totale doivent être prises en compte. Communiquez avec Capital Safety avant d'utiliser un composant amortissant ou une longe avec une corde d'assurance auto-rétractable.



CHUTES AVEC BALANCEMENT : les chutes avec balancement se produisent lorsque le point d'ancrage ne se trouve pas directement au-dessus du point où une chute se produit (voir la Figure 2). La force d'impact sur un objet lors d'une chute avec balancement peut entraîner de graves blessures. Dans une chute avec balancement, la distance totale de chute verticale sera supérieure à une chute directe en dessous du point d'ancrage, augmentant ainsi la distance totale de la chute libre ainsi que la zone non obstruée requise pour arrêter l'utilisateur en toute sécurité. La corde d'assurance auto-rétractable s'active quelle que soit son orientation par rapport à l'utilisateur. Dans la plupart des cas, la zone de travail recommandée correspond à la surface de travail acceptable normale. Pour définir une zone de travail appropriée, analysez les détails de l'application. Vous pouvez réduire les chutes avec balancement en travaillant aussi près que possible de l'ancrage. Ne vous exposez jamais à une situation de chute avec balancement si une blessure pouvait en découler. S'il y a une possibilité de chute avec balancement dans le cadre de votre utilisation, communiquez avec Capital Safety avant de procéder.

DANGERS : l'utilisation de cet équipement dans des zones présentant des dangers environnants peut exiger des précautions additionnelles afin d'éviter que l'utilisateur ne se blesse ou que l'équipement ne subisse des dommages. Ces dangers à éviter comprennent notamment : une chaleur élevée, des produits chimiques caustiques, des environnements corrosifs, des lignes à haute tension, des gaz explosifs ou toxiques, une machinerie mobile et des rebords tranchants.

REBORDS TRANCHANTS : ne travaillez pas dans les endroits où la corde d'assurance risque d'entrer en contact avec, ou de se frotter contre des rebords tranchants non protégés. Protégez la corde d'assurance dans la mesure du possible.

SUPPORT DU CORPS : il est nécessaire d'utiliser un harnais de sécurité complet avec les cordes d'assurance auto-rétractable de la série câble Rebel. Le point de raccordement du harnais doit être situé au-dessus du centre de gravité de l'utilisateur.

AVERTISSEMENT : Capital Safety recommande fortement l'utilisation exclusive des harnais de sécurité complets DBI-SALA ou Protecta avec tous ses systèmes de prévention antichute. Ne pas utiliser de ceinture de sécurité avec les CAAR Rebel. En cas de chute avec une ceinture de sécurité, une ouverture accidentelle peut se produire, avec une éventuelle asphyxie, en raison d'un support du corps inapproprié. Aucune modification de l'équipement ou des composants du système n'est autorisée sans le consentement écrit de Capital Safety.

COMPATIBILITÉ

COMPATIBILITÉ DU SYSTÈME : l'équipement Protecta doit être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes approuvés Protecta. Les substitutions ou les remplacements effectués avec des composants ou des sous-systèmes non agréés peuvent affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.

COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : les connecteurs sont jugés compatibles avec les éléments de connexion lorsqu'ils ont été conçus pour travailler conjointement et de telle manière que leurs tailles et formes n'entraînent pas l'ouverture des mécanismes, quelle que soit leur orientation. Communiquez avec Capital Safety pour toute question sur la compatibilité.

Les connecteurs (crochets, mousquetons et anneaux en D) doivent pouvoir supporter une charge minimale de 22,2 kN (5 000 lb). Les connecteurs doivent être compatibles avec l'ancrage ou tout autre composant du système. N'utilisez pas un équipement qui ne serait pas compatible. Les connecteurs non compatibles peuvent se désengager accidentellement (voir la Figure 3). Les connecteurs doivent être compatibles en taille, forme et résistance. Des crochets mousquetons et des mousquetons autoverrouillables sont requis par l'OSHA.

CONNEXIONS : utilisez uniquement des crochets mousquetons et des mousquetons autoverrouillants avec cet équipement. Utilisez uniquement des connecteurs adaptés à chaque usage. Assurez-vous que tous les raccords sont compatibles en taille, en forme et en force. N'utilisez pas un équipement qui ne serait pas compatible. Assurez-vous que tous les connecteurs sont complètement fermés et verrouillés. Les connecteurs Protecta (crochets mousquetons et mousquetons) sont conçus pour être utilisés uniquement selon les instructions de chacun des produits. La Figure 4 illustre des connexions inappropriées. Les crochets mousquetons et les mousquetons Protecta ne doivent pas être connectés :

- A. À un anneau en D auquel une autre fixation est attachée.
- B. D'une manière qui provoquerait une charge sur la clavette.

NOTE: mousquetons à grande ouverture ne doivent pas être connectés à taille standard D-rings ou objets similaires qui se traduira par une charge sur la porte si le crochet ou D-ring torsions ou tourne, à moins que le mousqueton est conforme à la norme ANSI Z359.1- 2007 ou ANSI Z359.12 et est équipé d'un 3,600 lb (16 kN) porte. Vérifiez le marquage sur votre mousqueton pour vérifier qu'il est approprié pour votre application.

- C. Dans un faux raccord, où des éléments dépassant du crochet mousqueton ou du mousqueton s'accrochent dans l'ancrage et, sans une confirmation visuelle, semblent complètement engagés au point d'ancrage.
- D. Entre eux.
- E. Directement à la sangle ou à la longe ou l'ancrage sous tension (à moins que les instructions du fabricant de la longe et du connecteur n'autorisent une connexion de ce type).
- F. À un objet qui aurait une forme ou dimension faisant que le crochet mousqueton ou le mousqueton ne puisse pas se fermer et se verrouiller ou qu'un dégagement puisse se produire.
- G. D'une manière que ne permet pas la connexion à aligner enquiry.c sous charge.

Figure 3 – décrochage involontaire (dégagement)

Si l'élément de connexion doté d'un crochet mousqueton (illustré) ou d'un mousqueton est d'une taille inférieure ou d'une forme irrégulière, il se peut que l'élément de connexion applique une force à la clavette du crochet mousqueton ou du mousqueton. Cette force peut entraîner l'ouverture de la clavette (que le crochet mousqueton soit autoverrouillant ou non verrouillant), permettant ainsi au crochet mousqueton ou au mousqueton de se désengager du point de connexion.

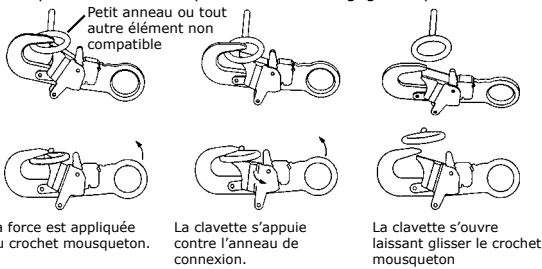
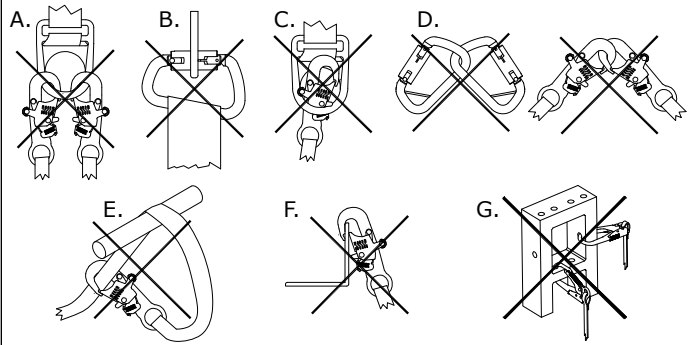


Figure 4 – connexions inappropriées



REMARQUE : outre les crochets à clavette de 16 kN (3 600 lb), les mousquetons à grande ouverture ne doivent pas être raccordés à des anneaux en D standard ou à des dispositifs similaires qui provoqueraient une charge sur l'ouverture si le crochet ou l'anneau venait à tourner. Les crochets mousquetons à ouverture large sont destinés à être utilisés sur des éléments structurels fixes, tels que des barres d'armature ou des traverses dont les formes ne peuvent pas accrocher la clavette du crochet.

INSTALLATION

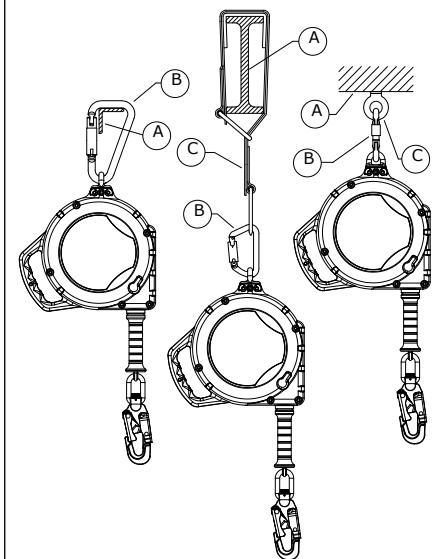
Planifiez l'installation de votre système antichute avant de commencer à travailler. Tenez compte de tous les facteurs pouvant compromettre votre sécurité avant, pendant et après une chute. Tenez compte de toutes les Limites et exigences définies au début des présentes instructions.

CHOIX DE L'ANCRAGE : la Figure 5 représente un ancrage normal pour la CAAR. Sélectionnez un emplacement d'ancrage avec un minimum de risque de chute libre ou de chute avec balancement (voir la section Limites et exigences). Choisissez un point d'ancrage stable capable de supporter les charges statiques définies dans la section Limites et exigences : ancrage.

Emplacement de la CAAR : Installez la corde d'assurance auto-rétractable au-dessus de la tête. Vous pouvez réduire les chutes avec balancement en travaillant aussi près que possible de l'ancrage (voir Figure 1).

PLATES-FORMES DE TRAVAIL ÉLÉVATRICES : des situations particulières existent en cas d'ancrage de la corde d'assurance auto-rétractable au-dessous de la hauteur d'épaule sur une plate-forme de travail élévatrice. La plate-forme de travail élévatrice doit avoir un système de garde-corps et une porte pouvant se fermer autour de son périmètre à moins que le niveau d'ancrage de la corde d'assurance auto-rétractable ne soit situé au-dessus. Le garde-corps doit être continu, lisse et sans arêtes vives. Un point d'ancrage approprié doit être disponible pour chaque CAAR sur la plate-forme. Communiquez avec Capital Safety avant de procéder.

Figure 5 - connexions d'ancrage



A Ancrage **B** Connecteur
C Connecteur d'ancrage

FONCTIONNEMENT

AVERTISSEMENT : consultez votre médecin en cas de doute quant à votre capacité physique à amortir le choc d'arrêt de chute. L'âge et la condition physique affectent sérieusement la capacité d'un ouvrier à résister aux chutes. Les femmes enceintes et les personnes mineures ne doivent pas utiliser les cordes d'assurance auto-rétractables Protecta.

AVERTISSEMENT : vous ne devez jamais modifier cet équipement ni en faire sciemment un usage abusif. Consulter Capital Safety en cas d'utilisation de ce matériel avec d'autres composants ou sous-systèmes autres que ceux décrits dans ce manuel. Certaines combinaisons de sous-systèmes et de composants peuvent gêner le fonctionnement de cet équipement. Faites preuve de prudence lors de l'utilisation de cet équipement surtout lors d'une utilisation à proximité de machines en déplacement, d'un danger d'électrocution, d'un danger de contamination chimique, ainsi que près de rebords tranchants. N'enroulez pas la corde d'assurance autour d'éléments structuraux ayant un petit diamètre.

AVANT CHAQUE UTILISATION : inspectez la CAAR Rebel conformément à la liste d'inspection (Tableau 1). Si une inspection révèle un état non sécuritaire, n'utilisez pas cette corde.

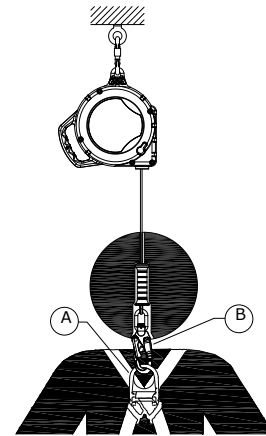
APRÈS UNE CHUTE : tout équipement ayant été soumis aux forces d'arrêt d'une chute ou qui présente des signes de dommage compatibles avec les effets des forces d'arrêt de chute (voir Tableau 1) doit être immédiatement mis hors service et envoyé à un centre de réparation agréé pour y être vérifié.

Raccordement : après avoir fixé la CAAR à un point d'ancrage rigide (voir la section Installation), attachez l'extrémité du crochet à ressort de la corde d'assurance auto-rétractable à l'anneau en D dorsal sur le harnais de sécurité complet (voir Figure 6).

Dans les situations où il est nécessaire d'utiliser un anneau en D frontal comme point d'attache, comme le travail sur une échelle fixe, un harnais de sécurité complet équipé d'un anneau en D thoracique doit être utilisé. Consultez les exigences OSHA.

UTILISATION : lorsque l'ouvrier est fixé à la corde d'assurance auto-rétractable, il est libre de se déplacer dans la zone de travail recommandée. La corde d'assurance doit s'étendre doucement et se rétracter sans hésitation. Si un relâchement dans la ligne apparaît dans des conditions normales d'utilisation, l'équipement doit être renvoyé à Capital Safety pour entretien. En cas de chute, la corde d'assurance auto-rétractable se bloque et arrête la chute. Après le sauvetage, mettez la CAAR hors service. Inspectez-la conformément aux instructions figurant du Tableau 1. Lorsque vous travaillez avec une CAAR, maintenez toujours la corde d'assurance tandis qu'elle s'enroule dans le dispositif. Lors des opérations de connexion et déconnexion, il est possible qu'une courte corde de guidage soit nécessaire pour sortir ou rétracter la corde d'assurance. Une dégradation prématurée du ressort de rappel peut survenir si la corde d'assurance est déroulée durant de longues périodes.

Figure 6 - utilisation



A D dorsal à ressort B Crochet à ressort de la corde d'assurance

Table 1 - Inspection Procedures

<p>CAAR</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez la présence de boulons desserrés et de pièces pliées ou endommagées sur la CAAR. • Inspectez le boîtier (A) afin de détecter toute présence de distorsion, de fissures ou autres dommages. • Inspectez l'émerillon (B) afin de détecter toute présence de fissures ou de dommages et vérifiez qu'il tourne librement. • Assurez-vous que la CAAR se bloque lorsque la corde d'assurance est tirée brusquement. Le blocage doit être ferme, sans glissement. • Inspectez l'équipement afin de détecter toute trace de corrosion. • Vérifiez que toutes les étiquettes sont présentes et bien lisibles (voir <i>Étiquettes</i>).
<p>Corde d'assurance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez que la corde d'assurance sort et se rétracte sur toute sa longueur sans hésitation et sans relâchement dans la ligne. • Inspectez le déploiement de la corde d'assurance de réserve. Si une chute a été arrêtée grâce à la quasi-totalité de la corde d'assurance, la corde d'assurance de réserve peut avoir été déployée. Retirez entièrement la corde d'assurance de la CAAR. Si une bande rouge (A) est visible, cela indique que la corde d'assurance de réserve a été utilisée; la SRL doit subir un entretien dans un centre de service agréé avant d'être réutilisée. • Inspectez la totalité de la corde d'assurance en recherchant particulièrement les coupures (B), les plis (C), les fils cassés (D), les nids de fils brisés (E), la corrosion, les projections de soudure, le contact de produits chimiques et les traces d'abrasion avancée. • Coulez vers le haut la butée du câble (F) et inspectez les bagues (G) afin de détecter toute fissure ou dommage et le câble afin de détecter toute corrosion ou brins endommagés.
<p>Crochet à ressort</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inspectez le crochet à ressort afin de détecter la présence de dommages ou toute trace de corrosion. • Vérifiez que la clavette (A) s'ouvre et se ferme correctement et que le crochet (B) tourne librement. • Inspectez l'indicateur d'impact du crochet à ressort. Si le crochet à ressort est en « Mode indiqué » (C); comme le montre une bande rouge visible (D), la CAAR a subi une charge de choc et doit être retirée pour subir un entretien dans un centre de service agréé. N'essayez pas de réinitialiser l'indicateur d'impact. <p>REMARQUE : Les dispositifs Bas de pente (SRL-LEs) sont conçus sans crochet standard indicateur d'impact. Pour ces dispositifs, inspectez le déploiement de l'amortisseur externe. Si l'attache mono-usage est cassée ou si l'amortisseur est déployé, le dispositif doit être retiré du service.</p>

Connecteurs et harnais de sécurité complet	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifiez l'absence de dommages et de corrosion sur les connecteurs d'ancrage et vérifiez également leur bon fonctionnement. • Inspectez le harnais de sécurité complet conformément aux instructions du fabricant.
<p>APRÈS UNE CHUTE : <i>enregistrez les résultats d'inspection dans le Journal d'inspection et d'entretien (voir au verso). Si l'inspection révèle l'existence d'une défektivité ou d'une condition non sécuritaire, retirez immédiatement l'équipement du service et communiquez avec un centre de service agréé pour faire vérifier l'équipement.</i></p>	

INSPECTION

Pour garantir une utilisation sûre et efficace, la CAAR doit être inspectée conformément aux instructions du Tableau 1 aux fréquences suivantes :

- **AVANT CHAQUE UTILISATION :** les normes OSHA 1910.66, OSHA 1926.502 ANSI Z359.1 et CSA Z259.2.2 exigent une inspection de la CAAR et des équipements associés avant chaque utilisation. Pour plus de détails sur les procédures d'inspection, reportez-vous au Tableau 1.
- **INSPECTION ANNUELLE :** la norme ANSI Z359.1 exige une inspection officielle de la corde d'assurance auto-rétractable par une personne qualifiée² autre que l'utilisateur. Des inspections plus fréquentes par une personne qualifiée peuvent être requises en fonction de la nature et des conditions du lieu de travail affectant l'équipement et les modes d'emploi ainsi que la durée d'exposition de l'équipement. Pour plus de détails concernant les directives d'inspection, reportez-vous au Tableau 1. Enregistrez les résultats dans le *Journal d'inspection et d'entretien* figurant au verso des présentes instructions.

REMARQUE : *au Canada, la CSA requiert que des opérations d'entretien soient effectuées sur les cordes d'assurance auto-rétractables dans les deux ans à compter de la date de fabrication et une fois par an ensuite.*

- **APRÈS UNE CHUTE :** la CAAR doit être mise hors service et envoyée à un centre de réparation agréé pour inspection et réparation.

ENTRETIEN ET SERVICE

Nettoyez régulièrement l'extérieur de la corde d'assurance auto-rétractable avec une solution d'eau et de savon doux. Positionnez la corde d'assurance auto-rétractable de manière à faire écouler le surplus d'eau. Nettoyez les étiquettes selon les besoins.

Nettoyez la corde d'assurance avec une solution d'eau et de savon doux. Rincez et séchez bien à l'air. N'utilisez pas de séchoir à air chaud. Une accumulation excessive de saletés, peinture, etc., peut empêcher la corde d'assurance de se rétracter entièrement dans le boîtier et causer un danger potentiel de chute libre. Si des accumulations excessives de saletés sont observées, remplacez le code d'assurance.

REMARQUE : *si la corde d'assurance entre en contact avec des acides, mettez la SRL hors service et lavez à l'eau et au savon doux. Inspectez la CAAR avant de la remettre en service.*

Les procédures additionnelles d'entretien et de réparation doivent être effectuées par un centre de service agréé. N'essayez pas de démonter la CAAR.

REMARQUE : *ne lubrifiez pas les autres pièces de la corde d'assurance auto-rétractable.*

RANGEMENT

Entreposez la corde d'assurance auto-rétractable dans un environnement frais, sec, propre, à l'écart de la lumière du jour. Évitez les lieux où il y a des vapeurs chimiques. Après un entreposage prolongé, inspectez entièrement la corde d'assurance auto-rétractable.

² **Personne qualifiée :** *personne capable d'identifier des dangers existants et prévisibles dans les conditions d'environnement ou de travail qui sont insalubres ou qui représentent un danger pour les employés et qui est autorisée à adopter des mesures correctives immédiates pour les éliminer.*

GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, Inc., dba CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont dépourvus de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, à partir de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'utilisateur auprès d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de Capital Safety et le seul recours de l'utilisateur final dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou au remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de Capital Safety et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses distributeurs, administrateurs, cadres, mandataires ou employés ne représentera une garantie différente ou supplémentaire ou n'augmentera de quelque manière la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE EXCLUSIVEMENT À L'UTILISATEUR FINAL. ELLE CONSTITUE LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE OU OBLIGATION, EXPLICITE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES, ET NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU PERTE OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.

CONTACTS

CSG États-Unis et Amérique latine

3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Numéro vert : 800.328.6146
Téléphone : 651.388.8282
Télécopie : 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

CSG Canada

260 Export Boulevard
Mississauga, Ontario L5S 1Y9
Téléphone : 905.795.9333
Numéro vert : 800.387.7484
Télécopie : 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

www.capitalsafety.com

JOURNAL D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN

NUMÉRO DE SÉRIE :	
NUMÉRO DE MODÈLE :	
DATE D'ACHAT :	DATE DE PREMIÈRE UTILISATION :

DATE D'INSPECTION	POINTS D'INSPECTION NOTÉS	ACTION CORRECTIVE	ENTRETIEN EFFECTUÉ
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			
Approuvée par :			